

A. VANESTE 90, Rue Nationale, LILLE

Quarante-neuvième année. — N° 63.

Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX

JEUDI 3 MARS 1904

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes

BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Arras, à Amiens, à Paris et à Bruxelles

LES ARMÉES ENNEMIES EN CORÉE. - Premiers engagements
LA SUPPRESSION DE L'ENSEIGNEMENT CONGREGANISTE : DISCOURS DE MM. CHARLES BENOIST & LEROLLE A LA CHAMBRE

CONTRE LA LIBERTÉ !

La bataille qui vient de s'engager à la Chambre entre les libéraux et les sectaires à propos du projet de loi gouvernemental sur la suppression de l'enseignement congréganiste aura une importance capitale sur les destinées politiques de la France.

Il s'agit, en effet, de savoir si le Parlement osera accomplir le coup de force qui consiste à enlever, au mépris du Droit et de la Justice, la liberté d'enseigner à toute une catégorie de citoyens français.

Touto la question est là. Le ministère et ses amis auront beau venir nous énumérer leurs rengaines coutumières sur le péril clérical et nous débiter des tirades sur le « main noir » de la Congrégation, ils n'arriveront pas à démontrer au pays la légitimité des mesures qu'ils se proposent de prendre.

On aurait pu croire, toutefois, que M. Combes ayant égard aux graves complications financières dont nous sommes menacés en ce moment, aurait eu le patriotisme de renoncer, durant quelques mois du moins, sa nouvelle machine de guerre contre les catholiques. Malgré les efforts louables tentés dans ce sens par l'opposition libérale, rien n'a prévalu contre l'entêtement aveugle de la majorité qui, dans sa rage antireligieuse, oublie ses devoirs les plus sacrés envers la Patrie.

Si toutefois le gouvernement agissait loyalement, s'il combattait visage découvert ! Mais non, alors qu'il se dit au Sénat partisan de la liberté d'enseignement, il vient proposer à la Chambre d'outre résolution dans la voie du monopole. Car, il ne faut pas se le dissimuler, c'est vers le monopole pur et simple qu'on veut nous mener. On n'oserait pas, ou plutôt, on ne pourrait pas, à cause de l'état désastreux de nos finances, nous imposer à l'heure actuelle, mais on s'y achemine lentement : c'est là sur la suppression de l'enseignement congréganiste sera la première étape vers ce but détestable.

Et cependant, avec un cynisme incroyablement dénoté chez les membres de la majorité une extraordinaire mentalité, le rapporteur de la loi prétend qu'en dénuant aux congréganistes le droit d'enseigner, M. Combes agit conformément à l'esprit de la Déclaration des Droits de l'Homme !

Que M. Buisson relise donc cette charte qui domine toute notre Constitution et il s'apercevra, comme il a si opportunément fait remarquer M. Fabien Crochiron, mardi à la Chambre, qu'elle proclame l'égalité des droits, la liberté des opinions, de l'enseignement et de l'association.

Mais ces droits primordiaux, ces libertés, essentielles, la majorité actuelle entend, au mépris des principes républicains, les enlever les uns après les autres à ses adversaires politiques, croyant, de la sorte, établir définitivement la domination antireligieuse.

Les jacobins ont juré la ruine de l'idée religieuse en France, ils agissent en conséquence et, logiquement, ils s'attaquent tout d'abord à la liberté d'enseignement qui constitue l'obstacle le plus formidable qui se dresse sur leur chemin.

A maintes reprises, pourtant, le pays a manifesté sa ferme volonté de maintenir, dans toute son intégrité, la liberté d'enseignement. Si, dans leurs programmes électoraux, les députés du Bloc avaient inscrit la suppression de l'enseignement congréganiste, il est évident que la plupart d'entre eux courraient à un échec quasi-certain.

Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter le Barodot, recueilli des professions de foi des députés et des sénateurs. Trente-cinq circonscriptions seulement se sont prononcées en faveur du monopole d'enseignement.

Un chiffre est-il assez éloquent ? Normalement, il devrait donc y avoir, à la Chambre, une majorité considérable pour repousser le projet de loi liberticide proposé par M. Combes. Mais, on le sait, les scrupules de conscience n'étaient pas les députés ministériels.

Les engagements pris vis-à-vis de leurs électeurs ne comptent plus pour eux depuis longtemps ! N'avaient-ils pas aussi promis d'accorder les demandes d'autorisation présentées par les Congrégations ? Ne se sont-ils pas empressés de les refuser toutes ?

Pourquoi se gêneraient-ils davantage aujourd'hui ? A. R. F.

INFORMATIONS

Le mouvement des caisses d'épargne
Paris, 1er mars. — Voici le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires, avec la caisse des dépôts et consignations, du 21 au 29 février 1904.

L'enquête Humbert
Paris, 1er mars. — La sous-commission Humbert a tenu ce matin, au palais de justice, une nouvelle réunion.

Le duel Pini-San Malato
Paris, 1er mars. — Le duel entre le chevalier Pini et M. de San Malato aura lieu probablement demain à Paris, où Pini est arrivé cette nuit.

Les anciens Assomptionnistes
Paris, 1er mars. — Le tribunal correctionnel a rendu

aujourd'hui son jugement dans les poursuites intentées à seize anciens Pères Assomptionnistes, sous l'inculpation d'avoir continué à vivre en congrégation. On sait que l'un d'eux, le père Saugrain, fit plusieurs années de captivité de maladie et que sa cause fut disjointe. Les autres furent condamnés par défaut.

Sont condamnés par défaut : Les Pères Bailly, Bon-garret, Chandavoine, Gerbier, Micheli, Porsléry, et Vanhore, chacun à quinze jours de prison et à 500 francs d'amende.

Les Pères Doumet, Bourmies, Allez, Coroneille, Mathis, Teillon, Bossu, Tiron, à 500 fr. d'amende.

La messe interdite
On mandate d'Angers que le colonel du 135<sup>e</sup> de ligne vient d'interdire à tous les militaires qui sont sous ses ordres la messe de midi à l'église Notre-Dame.

Allemagne et Autriche. — Un traité de commerce
Vienne, 1er mars. — Dans ses négociations pour le nouveau traité de commerce avec l'Allemagne, l'Autriche insistera pour une diminution du droit d'entrée sur les blés, ainsi que sur la toile, les verres et les boiseries.

Une prochaine entrevue de Guillaume II et du roi d'Italie
On assure qu'une entrevue de Guillaume II avec le roi d'Italie, dans un pays italien, est dès maintenant préparée par les chancelleries des deux Etats.

Les anglais au Somaliland. — Capture du Mad-Mullah
Rome, 1er mars. — Le bruit court que le Mad Mullah aurait été capturé par les Anglais. On donne même comme certain qu'il se trouverait au centre de la frontière du Somaliland italien, gardé par un fort détachement de troupes.

Sanglant combat entre les troupes allemandes et les Héreros
On signale un nouveau combat très vif entre les Héreros et les troupes allemandes. Les Allemands ont perdu 1 officier tué et 3 officiers et 2 hommes gravement blessés.

Les événements d'Orient
La situation entre la Turquie et la Bulgarie paraît s'améliorer. Le point le plus important de l'entente turco-bulgare consisterait dans la nomination du prince Ferdinand comme roi de Bulgarie.

CHOSSES ET AUTRES

Maladroits... Vous venez de briser ma potiche de Chine.
Baptiste, connaissant les sentiments russophiles de son maître :

— Excusez-moi, monsieur : j'ai cru qu'elle était japonaise !

On parle devant le petit Z, que poursuit une guigne immense au bacca, de l'incendie qui vient de détruire une usine de pétrole.

— Oh ! s'écrie-t-il, si le feu pouvait prendre dans une fabrique de cartes à jouer... on ne brûlerait que les buches !

UNE CONVERSATION

avec le président du Conseil
M. Combes, président du conseil, dans une longue conversation qu'il a eue avec un collaborateur du Figaro, vient de faire l'apologie de son œuvre.

Interrogé d'abord sur divers incidents qui se sont produits à la Chambre, M. Combes a répondu qu'il n'avait pas d'importance ; quant à certaines divergences de vues entre membres du cabinet, elles s'éffacent, a-t-il déclaré, devant la nécessité qu'il y a d'exécuter le programme du Bloc.

— Et aux affaires étrangères ? a demandé notre confrère.

— Je ne veux pas parler d'affaires étrangères... Ça brûle... Aucun danger ne nous menace... C'est l'évidence même.

— Le discours de M. Jaures... M. Jaures dit ce qu'il veut... Il n'est pas le gouvernement. Ses discours n'engagent que lui.

— Si vous voulez maintenant savoir quel sont les rapports du Président du Conseil avec le Ministre des Affaires étrangères, je vous dirai que ces rapports sont ce qu'ils doivent être. M. Delcassé ne prend aucune décision sans nous consulter. Nous sommes parfaitement d'accord.

Après avoir terminé l'œuvre anticongréganiste, nous aurons-ait-il ajouté, à faire un nouveau programme ?

Les réformes fiscales, les lois d'assistance sociale devront nous occuper. Mais nous n'aurons à nous occuper avec la majorité pour arrêter un plan de travail futur qu'après l'achèvement de l'ouvrage qui est en train et cet ouvrage, couronné par la loi qui vient en discussion à la Chambre aujourd'hui même, nous occupera jusqu'en juillet... après, c'est-à-dire en novembre, nous verrous.

Le collaborateur du Figaro rappelle alors à M. Combes qu'il fut, à un moment donné, question de son départ, parce que les rapports des préfets faisaient craindre un échec du parti anticlérical.

Tous les rapports que je reçois, me font espérer des élections favorables à ma politique. A Paris, si nous ne sommes pas la majorité, la faute en sera à ceux des républicains qui ont repoussé, malgré mes conseils, la proposition Mauga. Quant aux départements, tout va bien pour le ministère. Les pays de l'Ouest, où les congrégations étaient le plus nombreuses, ont voté pour nous. Dans ces régions, beaucoup de municipalités sont encore conservatrices. Mais même là, nous ne perdons pas de terrain. Ailleurs, nous en gagnons... moins qu'aux élections précédentes, c'est évident, mais parce qu'il y a eu une élection à gagner. Enfin, pour les graves du Midi, excepté sur deux ou trois points, elles ont abouti, entre grands propriétaires et ouvriers, à d'heureuses conciliations. Une élection va avoir lieu prochainement dans l'Aude. Vous verrez quel en sera le résultat. Il permettra de pronostiquer celui des élections municipales.

M. Combes répéta qu'il n'était point disposé à partir.

un gouvernement s'appuyant sur la droite et sur une partie du centre. Ce ministère subsisterait peut-être quelque temps, mais par des votes de tolérance... Il ne pourrait ni dire qu'il abandonne l'œuvre entreprise, ni la continuer... Dans quelle situation serait-il quel trouble jeterait-il dans le pays et dans le parti républicain... Considérez que, après le vote de la loi sur l'enseignement, devra venir l'application de cette loi. Un délai de plusieurs années est prévu. Il faut que, avec moi ou un autre, la majorité reste serrée en bloc pour assurer l'exécution de la loi et l'achèvement de l'œuvre.

L'impression finale de cette conversation est que la politique générale subordonne toutes les affaires nationales à l'achèvement d'une persécution contre les religieux et des religieux exposés le peuple doit tout de bienfaits. C'est une politique antireligieuse ; tout le reste ne compte plus pour M. Combes et ses adeptes.

UN ARTICLE ALARMISTE

M. Pelletan exécuté par lui-même
Voici le passage principal de l'article de M. Pelletan, lu lundi à la tribune de la Chambre :

M. Pelletan annonçait d'abord que le conflit déjà existant entre la Russie et le Japon à propos de la Mandchourie et de la Corée nous amènerait à la guerre à bref délai. Il disait que le Japon débarquerait son armée moitié en Corée ou en Mandchourie, moitié dans l'Indo-Chine, et il ajoutait : « L'Angleterre était maîtresse de la mer, nous ne pourrions pas y envoyer un seul homme. Le Japon nous envahirait d'un côté, le Siam, inféodé à l'Angleterre, nous envahirait de l'autre, par terre.

« Nous n'avons ni la-bas - c'est-à-dire en Indo-Chine - ni munitions, ni moyen d'en fabriquer. C'est à peine si nous pourrions soutenir un semblant de lutte ! En même temps l'Angleterre pourrait envoyer une portion de son armée des Indes, mettez là main sur Madagascar.

« Nos troupes et combattraient un contre dix. Le gouvernement français sait, j'en ai la preuve écrite, que des troupes déjà passées pour débarquer de Malte à Gibraltar des troupes dans notre Algérie et notre Tunisie.

« Nous n'avons pas un croiseur rapide, sauf le Guichenot, pas un torpilleur, ni un sous-marin dans nos colonies, sauf cinq torpilleurs défectifs à Saigon, pauvres bateaux morts de vieillesse.

« Nous aurions toutes chances de subir un effondrement irréparable qui rayerait la France du nombre des grandes puissances. — Signé : Pelletan. »

LA GUERRE Russo-Japonaise

Un journal anglais mentionne le bruit d'une nouvelle attaque contre Port-Arthur, diversion qui est, d'ailleurs, démentie de divers côtés.

Néanmoins, malgré l'intérêt qui s'attache à la situation du grand port russe, il semble que la rencontre des deux armées ennemies en Corée va passer au premier rang des préoccupations de l'opinion qui, à tort ou à raison, accorde plus d'importance au choc des forces terrestres de la Russie et du Japon qu'à la lutte de leurs flottes inégales par le nombre et par les ressources de leurs ports d'attache.

Il est certain que les extrêmes avant-postes des deux armées ont déjà pris contact dans le Nord de la Corée. Simples escarmouches encore, combats biontôt et, peut-être avant une semaine, bataille entre Séoul et le Yalou.

On estime le chiffre des troupes russes à 25,000 environ, et ce nombre est vraisemblable. On est beaucoup moins fixé sur les forces japonaises. Vingt mille hommes, dit le Times ; 60,000, disent d'autres informations... Mais les Japonais débarquent constamment et les Russes arrivent beaucoup plus lentement. Il est donc à prévoir que, dans quelques jours, ceux-là seront, ici encore, supérieurs numériquement à ceux-ci.

Par contre, les Russes auront sur leurs adversaires un double avantage : l'endurance du froid et des facilités de ravitaillement par voie de terre et, en second lieu, la sympathie discrète encore mais bientôt peut-être efficace des Coréens. On peut dire, dans ces conditions, qu'une défaite serait pour les Japonais un désastre irréparable et peut-être la perte totale de leur corps expéditionnaire en Corée.

EN CORÉE

LES PREMIERS COMBATS

Les opérations préliminaires. — La marche des armées
D'après l'agence Reuter, on croit, à Saint-Pétersbourg, que la première bataille sur terre aura lieu dans le voisinage de Ping-Yang.

Les troupes japonaises ont quitté Séoul par la route de Pékin. La pointe d'avant-garde est à 20 kilomètres au sud de Ping-Yang, ce pendant que l'avant-garde elle-même est à mi-chemin entre Séoul et Ping-Yang, ville située au sud de l'embouchure du Yalou.

Les gros des troupes japonaises se trouve concentré à Séoul et les réserves sont concentrées à Gensan, à Chemulpo et à Fousan.

La tête de l'avant-garde de cavalerie russe est à 18 kilomètres au nord-ouest de Ping-Yang. Le reste de la cavalerie est concentré à Séok-Téou. L'avant-garde d'infanterie défend les deux rives du Yalou, près de l'embouchure.

Un détachement de cosaques avec canons a été envoyé du sud de la province d'Oussouri pour empêcher le débarquement du gros des troupes japonaises. La tête de cette colonne est arrivée déjà à moins de quatre-vingt-seize kilomètres des points de débarquement de l'ennemi, éloignés de plus de quatre-cents kilomètres de la frontière russo.

Elle s'avance en ce moment le long de la côte est de la mer du Japon.

La pointe d'avant-garde d'infanterie est déjà arrivée à Tan-Tchien, à cent quarante-cinq kilomètres du point où la cavalerie russe est concentrée.

D'après le correspondant de la Daily Chronicle à

Séoul, les Japonais sont en train de faire un grand mouvement tournant par le nord-est de Ping-Yang.

Voici, d'ailleurs, les dernières dépêches reçues :

Les escarmouches

Saint-Pétersbourg, 1er mars, 12 h. 50. — Un télégramme particulier du Novoté Vrémia confirme une sotte idée de cosaques a rencontré en Corée un détachement japonais qui a été repoussé. Le général Linievitch a envoyé de l'infanterie comme renfort. C'est donc le premier contact entre les troupes ennemies au nord de la Corée.

Saint-Pétersbourg, 1er mars. — On télégraphie de Liao-Yang, le 1er mars :

« Il se produit un temps d'arrêt dans les opérations des Japonais. Ils ont occupé la ville d'Ikhyo-Yang, en Corée, et ont fortifié les murs.

Un détachement russe se trouve dans les environs d'Ikhyo-Yang. Les Coréens ne se montrent pas disposés à renseigner les Russes concernant les mouvements des Japonais.

Inkoku, 29 février, 10 heures, (heure locale). — Les Chinois font courir le bruit que les Japonais ont repoussé les Russes à Youm-Cheng, en Corée, à l'est de Yonkango.

Tokio, 29 février, 8 h. matin, (heure locale). — Une reconnaissance de 300 cosaques a été repoussée ce matin à Tcha-San. Un certain nombre d'entr'eux ont été blessés. D'autres ont été faits prisonniers. Nos troupes ont occupé Soum-Chin.

N.-B. — Youm-Cheng et Tcha-San sont deux villes voisines, à l'est de Yonkango et à peine à une trentaine de kilomètres de Wijo. Cette proximité fait douter de l'exactitude des dépêches qui précèdent. Ce qui est de nature à fortifier le doute, c'est la nouvelle de l'occupation de Soum-Chin, qu'on a signalé comme occupé par les Russes partis de Wijo, ainsi que les localités qui succèdent ensuite dans la direction d'Andjou, Kusan, Tchang-Djou, etc. L'occupation de Soum-Chin par les Japonais impliquerait que les corps russes en marche sur Ping-Yang sont coupés de leur base et rien jusqu'ici n'a fait supposer que les troupes du mikado eussent dépassé Soukitchoum, à 40 kilomètres au nord de Ping-Yang.

Londres : De Chéou, 29 février, au Daily Telegraph :

« On rapporte que la cavalerie russe repoussée à Ping-Yang appartient au 10<sup>e</sup> régiment de l'Est Sibérienne.

De source russe, on dément cette information. Les Russes racontent qu'il y a eu un engagement entre Japonais et un peloton d'obusiers, lequel a dû se retirer devant la grande supériorité numérique de ses adversaires.

Inkoku, 1er mars. — Suivant les gens du pays, on continue à se battre à l'est du Yalou.

Les Russes à Wijo

Inkoku, 29 février, 10 h. du soir (heure de l'Extrême-Orient). — 35,000 Russes sont campés actuellement sur la rive chinoise du Yalou. Quatre mille hommes d'infanterie montée, renforcés par l'artillerie, occupent les défenses des montagnes à trentecinq milles (55 kilomètres).

Chan-Yin, 1er mars. — Vingt-cinq mille Russes se trouvent actuellement sur le Yalou.

Deux régiments d'infanterie montée, avec de l'artillerie, occupent les passes de la montagne, à 56 kilomètres de Ouidjou.

N.-B. — Si ces deux dépêches sont divergentes sur le chiffre des effectifs russes et sur la distance exacte à laquelle un gros détachement se trouve à Wijo, elles ne se confirment pas moins au sens général et témoignent toutes deux un impitoyable dédain au bruit d'un échec des Russes, près de Wijo.

Londres, 1er mars. — On mande de Saint-Pétersbourg, au Daily Mail, le 29 février :

« On annonce que le général Michelchenko, à la tête de 5,000 cosaques, s'est établi près de l'Yeng-Yang. Le général Linievitch suit avec un corps d'infanterie.

N.-B. — Une dépêche d'hier de Liao-Yang plaçait le général Michelchenko à Kusan et prévoyait son arrivée par hier même à Ikhyo-Yang. Il semble que les Japonais l'ont précédé sur ce point et qu'il a dû s'arrêter aux environs de cette ville.

Le débarquement des Japonais

Kharbin, 29 février. — Voici les derniers renseignements parvenus ici sur le débarquement des Japonais en Corée :

« Ont débarqué : à Chemulpo, deux divisions composées chacune de 13,000 hommes et commandées par les généraux Inouié et Okobou ; à Masampo, la division de la garde qui se dirige sur Séoul ; à Gensan, une division avec de l'artillerie. La ligne de Masampo à Séoul est gardée par un petit corps arrivé de Tschoum.

« Le débarquement des troupes continue par Masampo et Chemulpo, et malgré les affirmations de Tokio, on rencontre de grandes difficultés pour le transport des troupes, dues à l'organisation déficiente du service des ravitaillements.

Attitude des Coréens

Kharbin, 29 février. — Les Coréens arrivés de Séoul racontent que l'empereur s'est réfugié à la légation française avec toute sa cour ; mais, le 19 février, quand les Japonais sont entrés à Séoul, ils ont exigé que la cour quittât la légation, monarque, en cas de refus, de brûler le palais et de déposer l'empereur. Celui-ci s'est soumis aux ordres des Japonais, qui lui font signer ce qu'ils désirent.

Le vice-roi japonais s'est installé au palais pour surveiller l'empereur et l'empêcher de partir s'il lui en prenait l'envie ; on refuse l'entrée des bateaux marchands étrangers à Chemulpo.

L'armée coréenne s'est retirée de la ville et les notables ont été obligés de livrer leurs demeures aux Japonais qui les pillent et les saquevent.

Dès la première nouvelle de l'arrivée des Russes à mi-chemin de Séoul, les habitants de Séoul ont repris courage. Ils refusent d'accepter le papier-monnaie des Japonais et ferment leurs magasins pour ne pas vendre de produits.

EN MANDCHOURIE

Le plan des Japonais

Saint-Pétersbourg, 1er mars. — D'après les nouvelles de source non officielle parvenues du Japon à l'état-major général, la concentration des forces navales japonaises devant Port-Arthur aurait pour but, en immobilisant l'escadre russe, d'opérer des débarquements sur la côte de Mandchourie au nord-est de Port-Arthur, dans la baie de Corée, sous la protection de l'escadre et à l'aide de nombreux transports qu'ils prétendent avoir à leur disposition.

Dans la supposition que les troupes russes concentrées à Moukden ne sont pas encore en grand nombre, les Japonais comptent effectuer ce débarquement avec le dessein de marcher sur cette ville avec une supériorité numérique de troupes. Les Japonais prétendent pouvoir jeter en Mandchourie

60,000 hommes à l'aide desquels ils espèrent couper le chemin de fer mandchourien et s'emparer de Moukden.

Dans les hautes sphères militaires russes, on déclare que ce plan d'opérations aurait pu avoir quelque chance de réussite s'il ne fallait pas compter avec les forces russes déjà concentrées à Moukden et qui augmentent considérablement tous les jours.

D'autre part, sur toute la ligne du chemin de fer de Mandchourie les troupes ont été considérablement renforcées depuis le commencement de la guerre. — Agence Russe.

Un démenti. — Port-Arthur n'a pas été bombardé le 29 février

Saint-Pétersbourg, 1er mars. — Jusqu'ici aucune nouvelle officielle n'est venue confirmer le bombardement de Port-Arthur par l'escadre japonaise dans la nuit du 28 au 29 février, bombardement signalé par les journaux anglais.

Sont également non confirmées les nouvelles annonçant que les croiseurs russes Askold et Novik auraient été gravement avariés.

On mande, d'ailleurs, de Wei-Hai-Wei au Times, le 29 février, que la flotte japonaise a été signalée le matin au large de Chantong...

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 1<sup>er</sup> mars 1904

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Guillaum, vice-président.

LA SUPPRESSION DE L'ENSEIGNEMENT CONGREGANISTE

La motion Ripert

L'ordre du jour appelle le scrutin public à la tribune sur la motion de M. Ripert, tendant à renvoyer, à la commission du Budget, le projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste.

Convoqués demandent l'ordre du jour nominal. Le scrutin se place au pied de la tribune, appelée les députés par leurs noms, en commençant par M. Lelièvre I, désigné par le sort. Les députés défilent, sont écolés, prennent une boule de main et un secretaire, déposent leur bulletin dans l'urne et en redonnant l'écasquer de l'autre côté, remettent leur boule à un autre scrutateur.

Le défilé poursuit sans incidents. Les députés causent à leur place. On remarque que M. Doumer, président de la Commission du Budget, vote contre le renvoi du projet à cette commission.

Après quelques heures le scrutin est clos. Il est procédé au contre-appel, puis au dépouillement.

La motion repoussée

Le Président proclame les résultats suivants : Votants, 445 ; majorité absolue, 233. Pour le renvoi, 193 ; contre, 252. La motion de renvoi Ripert est repoussée.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de MM. Moreux et Gauthier de Clagny tendant à déclarer inapplicable aux individus nés en France de parents étrangers l'article 7 de la loi du 3 décembre 1849. (Explication des étrangers.)

M. CONSTANT. — Je regrette que la Commission d'initiative n'ait pas rapporté en même temps la proposition de loi déposée par moi et tendant au même objet.

M. SEMBAT. — Je demande que la Commission rapporte les deux propositions.

M. LEROLLE. — La proposition est retirée de l'ordre du jour. Le Chambre adopte, après urgence déclarée, un projet de loi tendant à modifier la loi du 27 mai 1885, sur les récidivistes.

DEMANDE DE CRÉDITS

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL monte à la tribune et dépose une demande de crédits pour le ministère de la Guerre. (Exclamations. — Cris à droite : Et la marine ! L'incident n'a pas d'autre suite.)

LA SUPPRESSION de l'enseignement congréganiste

LA MOTION LASIES

On revient au projet tendant à la suppression de l'enseignement congréganiste.

M. LASIES présente une motion préjudicielle ainsi conçue : « Avant de procéder à la discussion du projet de loi, la Chambre invite le gouvernement à demander l'avis des Conseils municipaux sur le maintien ou la suppression des écoles libres dans leurs communes. »

L'orateur invoque les libertés communales. L'extrême-gauche proteste.

M. LASIES. — Les voeux les anciens partisans de l'autonomie communale.

M. LASIES. — Les Conseils municipaux ont été consultés sur les demandes en autorisation présentées par les congrégations. Les trois quarts environ se sont prononcés pour le maintien des congrégations d'hommes, et la presque unanimité pour le maintien des congrégations de femmes. La Chambre n'a pas tenu compte, il est vrai, de cet avis.

M. BÉRALDE. — Il y a eu des votes pour le maintien, mais pas et nombreux que vous le dites.

Cris à droite : Donnez vos chiffres. (Bruit.)

M. LASIES. — On consulte bien les parents sur le date des vacances et on ne les consulterait pas quand il s'agit des droits les plus sacrés de la conscience et de la liberté (Vifs applaudissements.)

Cris à l'extrême-gauche : Asses ! Restons-en là !

M. LASIES. — Non, nous n'en resterons pas là ; nous vous obligeons à porter encore attention à nos libertés. (Vifs applaudissements.)

Les 300 voix ministérielles représentent deux millions et demi d'électeurs et il y a dix millions d'inscris. Vous ne représentez donc pas le suffrage universel. (Hurllements à l'extrême-gauche.)

M. CHAMMIS. — Les voeux l'élément libéral dans le Cabinet... (Exclamations ironiques.) a voulu dresser la bannière de